

## **REGLEMENT DU CLUB SKI-EVASION**

### **SAISON 2025-2026**

#### **Inscriptions :**

Le club est ouvert à tous les adultes skieurs, randonneurs et piétons, moyennant un tarif qui comprend le transport en car, le forfait journée pour les skieurs, une viennoiserie à l'arrivée en station le matin et une boisson chaude en fin d'après-midi avant le retour.

Les enfants mineurs sont admis uniquement s'ils sont accompagnés par un adulte.

L'adhésion au club n'est pas obligatoire pour s'inscrire.

Les inscriptions se font exclusivement sur le site internet du club : "www.skievaison.fr", dans la limite des places disponibles, avec règlement immédiat sécurisé par carte bancaire.

Un nombre minimum de 40 participants est requis pour chaque sortie. A défaut, le club se réserve le droit d'annuler la sortie. Les remboursements seront alors effectués sous huit jours par virement sur la carte bancaire utilisée lors de l'inscription.

Le club peut le cas échéant modifier les destinations proposées en fonction de l'enneigement ou de tout autre évènement qui pourrait perturber le bon déroulement de la sortie du jour, avec ajustement des tarifs, et ceci jusqu'en dernière minute. Merci d'avance pour votre compréhension.

#### **Week-End :**

En raison de l'extrême difficulté à trouver un hébergement collectif pour une seule nuit, à un tarif raisonnable, aucun week-end ne sera organisé sur la saison 2025/2026.

#### **Lieux et Horaires de départ :**

Départs de SAINT-ETIENNE Le Rond-Point, entre le QUICK et l'entrée de l'Autoroute A 47 en direction de LYON, côté Parc de l'Europe.

Tous les départs ont lieu à 5 heures 00 à l'exception des sorties à L'ALPE D'HUEZ des 13 Décembre 2025 et 21 Mars 2026, ainsi que de la sortie à LA CLUSAZ du 31 Janvier 2026, pour lesquelles le départ est différé à 5 heures 30.

Le transport est assuré par la société dénommée LES CARS DE LA VALLEE basée à LORETTE.

Il est demandé à chaque participant d'être présent au moins 15 minutes avant l'heure du départ.

Chaque sortie sera encadrée par au moins deux responsables de car.

Le trajet jusqu'à la station s'effectue en principe sans aucun arrêt. Les toilettes du car n'étant pas ouvertes pendant la saison hivernale, une courte pause pourra si nécessaire être effectuée durant le trajet.

La législation sur le transport impose au chauffeur du car le respect d'une coupure de 9 heures consécutives entre l'heure d'arrivée en station le matin et l'heure du départ de la station le soir.

L'horaire du retour sera communiqué par les responsables de car dès l'arrivée en station le matin. La ponctualité est de rigueur. Le car part à l'heure.

#### **Adhésions :**

Il est possible d'adhérer au club pour la saison moyennant le règlement d'une cotisation individuelle d'un montant de 10 € par saison.

L'adhésion ouvre droit :

- à un tarif préférentiel (réduction de 3 € sur chaque sortie) ;
- à une gratuité totale sur la 6ème sortie journée de la saison (transport + forfait) ;
- à une réduction permanente hors promotions de 10 à 15% chez notre partenaire INTERSPORT ST-ETIENNE Monthieu ;
- au pique-nique offert par le club à ses adhérents, lors de la dernière sortie journée de la saison à LA PLAGNE, le Samedi 11 Avril 2026.

Les enfants mineurs, dont au moins un des deux parents est adhérent au club, bénéficient automatiquement du tarif adhérent.

#### **Assurance :**

Le club n'étant pas affilié à la FEDERATION FRANCAISE DE SKI, il ne commercialise pas de carte neige.

Aucune assurance n'est incluse dans les tarifs proposés, ni pour les adhérents, ni pour les non adhérents.

Il appartient par conséquent à chaque participant de vérifier, préalablement à son inscription, auprès de son ou de ses assureurs, l'étendue des garanties dont il bénéficie à titre personnel pour la couverture des risques inhérents à la pratique des sports d'hiver.

Concernant les frais de secours, une assurance à la journée, sous forme de CARRE NEIGE, est proposée par le club en option, moyennant un supplément de 3,50 € par personne, mais uniquement à celles et ceux qui en font la demande lors de leur inscription.

Le règlement de ce supplément s'effectue en espèces, dans le car, le jour de la sortie, de préférence en faisant l'appoint.

#### **Déroulement des sorties :**

Chaque participant pratique le ski sous sa propre responsabilité.

Les membres du club ne sont pas habilités à donner des cours de ski individuels ou collectifs.

Les membres du club proposeront néanmoins aux participants qui le souhaitent, sur chaque sortie, de découvrir la station et le domaine skiable en pratiquant le ski en groupes.

Le club ne loue pas le matériel de ski. Il décline toute responsabilité quant aux dommages, oubli ou vols concernant le matériel ou les effets personnels dans les soutes ou à l'intérieur du car.

#### **Tarifs :**

Adhésion : 10 € par personne et par saison.

Tarifs adhérents : Entre 49,50 € et 62,00 € la journée selon la destination.

Tarif non-adhérents : Entre 52,50 € et 65,00 € la journée selon la destination.

Tarif piétons : 27 € la sortie.

Tarif groupes : A partir de 10 personnes inscrites ensemble sur la même sortie journée.

#### **Annulations – Modalités de remboursement :**

En cas d'annulation ou d'absence le jour de la sortie, les modalités de remboursement sont les suivantes :

- REMBOURSEMENT INTEGRAL pour l'absent qui prévient au plus tard le vendredi à midi et qui est remplacé ;
- RETENUE FORFAITAIRE DE 27 €, et REMBOURSEMENT DU SURPLUS, pour l'absent qui prévient au plus tard le vendredi à midi mais qui n'est pas remplacé ;
- AUCUN REMBOURSEMENT pour l'absent de dernière minute dont le club a connaissance au-delà du vendredi midi.

Le remboursement aux conditions ci-dessus indiquées aura lieu sous huit jours par virement sur la carte bancaire utilisée lors de l'inscription.

**Contacts :**

Portable : 06.12.94.35.71

Mail : [club.skievansion@gmail.com](mailto:club.skievansion@gmail.com)

Facebook : [Facebook.com/skievasion](https://www.facebook.com/skievasion)

Courrier : SKI EVASION

Lotissement Le Panoramic - Avenue du Belvédère  
42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT